



Sandrine Le Feur, Députée du Finistère

Présidente de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 30 juin 2026

## PLACES EN ÉCOLE D'INFIRMIERS : APRÈS LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT, SANDRINE LE FEUR POURSUIT LA MOBILISATION POUR LEUR MAINTIEN EN BRETAGNE

Alertée par le centre hospitalier des pays de Morlaix, dont dépend l'institut de formation en soins infirmiers, Sandrine Le Feur est mobilisée depuis plusieurs mois pour garantir le maintien des places de formation infirmière et aide-soignante à la rentrée 2026.

Alors que les besoins en professionnels de santé augmentent fortement, notamment en Bretagne, toute réduction des capacités de formation serait un contresens. Dès le mois d'avril, Sandrine Le Feur a saisi la ministre de la Santé, Stéphanie Rist, afin d'obtenir des garanties sur le financement des places en IFSI en Bretagne. **Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des engagements forts pris par le Gouvernement pour renforcer les formations infirmières, avec l'ouverture annoncée de plus de 5 000 places supplémentaires au niveau national et une enveloppe dédiée de 215 millions d'euros.**

Dans sa réponse, la ministre a confirmé que les crédits étaient bien inscrits au budget 2026. Les échanges se sont depuis poursuivis avec son cabinet, qui a précisé que 75% de l'enveloppe nationale devaient être versés aux Régions dès le début du mois de juin, afin d'accompagner les ouvertures effectives de places. L'État travaille également à la sécurisation des financements pour 2027, conformément aux engagements pris.

**Dans ce contexte, Sandrine Le Feur rappelle que la formation sanitaire et sociale relève de la compétence des Régions, dans un cadre financier qui associe également l'État.** Si le Gouvernement doit confirmer durablement les engagements pris et sécuriser les crédits annoncés, **la Région Bretagne doit, de son côté, organiser la répartition territoriale des places et garantir le maintien des capacités de formation.**

La députée prend acte du message adressé par le cabinet du président de Région aux parlementaires bretons, indiquant que les 230 places supplémentaires ouvertes dans le cadre du Ségur de la santé ne pourraient, à ce stade, être reconduites à la rentrée 2026 faute de garanties suffisantes. **Une telle perspective suscite une vive inquiétude parmi les établissements de santé, les instituts de formation, les étudiants et les élus locaux.**

Réseaux sociaux :

   @Sandrine.LeFeur

À Morlaix, les conséquences seraient très concrètes : 5 places de formation infirmière et 5 places d'aides-soignants seraient concernées, sur une promotion totale de 60 étudiants. Cela reviendrait à retrouver le niveau antérieur au Ségur et pourrait également entraîner la suppression de trois équivalents temps plein de formateurs.

Afin de poursuivre ce travail de sécurisation, **Sandrine Le Feur s'est associée au dernier courrier collectif adressé à la ministre de la Santé par les parlementaires bretons**. Il vise à obtenir les précisions nécessaires sur les modalités de mise en œuvre des engagements de l'État, afin de garantir le maintien effectif des 230 places dès la rentrée 2026 et d'apporter la visibilité attendue par les étudiants, les établissements de formation, les employeurs bretons et la Région.

Sandrine Le Feur continuera d'agir auprès du Gouvernement, de la Région Bretagne et des acteurs locaux afin que les places nécessaires soient bien financées, ouvertes et maintenues. **Pour le pays de Morlaix comme pour l'ensemble de la Bretagne, l'objectif est clair : former davantage de soignants, et non réduire les capacités de formation au moment où les besoins explosent.**

*« Depuis le mois d'avril, je suis pleinement mobilisée pour obtenir des réponses claires. J'ai voté un budget qui renforce les moyens consacrés aux formations infirmières, j'ai saisi la ministre de la Santé, qui m'a confirmé que les crédits étaient inscrits, et les échanges avec l'État ont permis d'obtenir des éléments concrets sur le versement de l'enveloppe nationale. L'enjeu est désormais que ces engagements forts pris par l'Etat puissent se traduire pleinement sur le terrain, en lien avec la Région Bretagne et les acteurs locaux. À Morlaix comme ailleurs en Bretagne, nous avons besoin de former davantage de soignants, pas de laisser planer l'incertitude sur des capacités de formation indispensables »*

*Sandrine Le Feur*

Contact presse :

Agathe Rosa : 06 46 01 09 82  
agathe.rosa@clb-an.fr

Réseaux sociaux :

   @Sandrine.LeFeur